

L'IRIS

Club Iris Espace pour la vie Jardin botanique de Montréal
4101 rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc H1X 2B2

Vol. VI, no 3

23 janvier 2016

Conseil d'administration Club Iris 2015-2016

Président

Maurice Beauchamp

Surintendant et Arboriculteur en chef

Vice-président

Normand Rosa

Gérant des collections horticoles et aquatiques au Biodôme

Trésorière

et

Responsable de la Fondation

Club Iris

Lise Miron

Agente en ressources financières

Secrétaire

Lucille Savoie

Assistante-botaniste

Directeur

Comité culturel et horticole

Édith Rémy

Contremaître

Directeur

Comité social

Pierre Courville

Horticulteur

Directeur

Comité social

Lucie Florent

Horticultrice

Directeur

Comité historique

Jean-Pierre Bellemare

Assistant diapotheque

Secrétaire

Comité historique

Jacques Lafrenière

Chef de section et
Gérant secteur Nord

Président sortant

Jean Wergifosse

Horticulteur

Le mot du président



Maurice Beauchamp

Janvier 2016 – Déjà la nouvelle année s'installe pour, bel et bien, douze lunes. L'hiver est toujours plus présent et plus éclairé dans les premiers mois de l'année puisque nous l'appelons la « **pleine lune d'hiver** ». La lumière du soleil frappe la lune et se réfléchit sur notre bonne vieille terre toute recouverte de neige.

PLEINE LUNE

Au Québec, c'est le
23 janvier 2016 à 20h46

Dans le présent journal, le directeur du Jardin botanique, M. René Pronovost, nous renseigne sur les travaux (clôture rue Pie IX etc, etc...) et des travaux de restauration pour les dix prochaines années.

L'année qui se termine nous a laissé un bilan intéressant tant aux niveaux des activités que des finances. Le conseil d'administration a créé « **La Fondation du Club Iris** » qui permettra à notre organisme de participer aux mouvements sociaux d'aides et d'entraides dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Pour pourrez lire dans les

pages qui suivent la démarche de la nouvelle Fondation.

En ce qui concerne nos activités au cours de la prochaine année, nous vous invitons à visiter notre site internet du « **CLUB IRIS** » où vous trouverez une nouvelle présentation et tous les renseignements pertinents.

Une de nos membres, madame Estelle Chartrand, nous fait part de son voyage-photos en Gaspésie. Le Comité historique du Club Iris (Jean-Pierre Bellemare, Jacques Lafrenière et Trefflé Courchesne) prépare actuellement la liste des retraités du Jardin botanique. Cette liste est disponible sur notre site. Vous pouvez y participer en nous signalant des noms et fonctions de vos camarades oubliés.

Nous vous souhaitons donc une bonne année, « bien lunée », c'est-à-dire que la lune aura une influence sur votre comportement et sur votre état d'esprit. Soyez bons et revenez-nous en forme au sein du Club Iris en cette nouvelle année 2016.

Maurice Beauchamp
Président

Sommaire

Mot du président M. Beauchamp.....	p.1
Mot du directeur du Jardin botanique R. Pronovost.....	p.2
Le Club Iris.....	p.3
Les Amis de Pierre Bourque.....	p.4
Les assurances et copropriété par Gilles L'Étoile.....	p.5
Les Fous de Bassan par E. Chartrand..	p.6
Le comité culturel et horticole et le comité social.....	p.8
Hommage à Percy Hogue Par Jean-Pierre Bellemare.....	p.9
Le quartier Maisonneuve par Jacques Lafrenière.....	p.10



Le mot du directeur du Jardin botanique de Montréal

M. René Pronovost

Riche et étonnante année au Jardin

Chers amis du Club Iris

L'année 2015 a été riche en activités et en défis au Jardin botanique de Montréal et à Espace pour la vie. Plus de 800 000 visiteurs ont franchi les portes du Jardin et de l'Insectarium pour apprécier notre programmation, nos collections vivantes, notre savoir-faire et notre créativité.

Des bons coups se sont succédés par les équipes qui ont à cœur de partager leurs connaissances et leur passion à tous ceux et celles qui y séjournent, le temps d'une floraison, d'un concert, d'une visite de découvertes ou tout simplement pour contempler cette nature qui nous rassemble.

L'année 2016 sera tout aussi fascinante, car le Jardin poursuivra ses travaux de consolidation d'infrastructures et de restauration pour les dix prochaines années. Des investissements majeurs sont prévus. J'aurai le plaisir de vous les présenter lors de votre prochaine assemblée générale.

Héritage de plus de 83 ans, le Jardin continuera d'être votre institution et votre terre d'accueil, vous qui avez œuvré de près ou de loin à son développement et à son rayonnement. Quelques collègues et amis de longue date ont tiré leur révérence en 2015 pour une retraite bien méritée. Ces personnes rejoindront les rangs de votre Club Iris. Je leur dis merci du fond du cœur.

Je vous souhaite, à vous tous, une merveilleuse année 2016 pour le plaisir des sens qui nous guident et nous éveillent au Jardin botanique de Montréal.

René Pronovost
Directeur



Photos - Espace pour la Vie (site internet)

Le Club IRIS

Espace pour la Vie

Jardin botanique de Montréal

Du Club Iris au Club Iris

Le 19 septembre dernier, l'assemblée extraordinaire convoquée par le président adoptait à l'unanimité le changement de nom de notre association sans but lucratif.

Ainsi, l'Association des Retraités du Jardin botanique (ARJBM) devenait « Club Iris Espace pour la Vie Jardin botanique de Montréal » (CIEJBM). Une fois la motion votée, le président se chargeait de formaliser le tout chez le registraire provincial.

Fondé en 1996, le **Club Iris** répondait aux besoins des nouveaux retraités.

Puis, le Club a pris du galon et les administrateurs décidaient deux ans plus tard de changer le nom de l'association en celui des « **Anciens du Jardin** » (1998-2008) pour donner le même sens que nos gloires nationales les « Anciens du Canadien ».

En 2008, le conseil d'administration présidé par monsieur Beauchamp suggéra le nom de « **Retraités du Jardin** » (2008-2015) afin de répondre à la réalité du temps. Aujourd'hui, nous en sommes au point de retour afin de favoriser l'ouverture de l'association aux membres qui ont œuvré en horticulture aussi bien au Jardin que dans d'autres secteurs de la ville. De plus, le Club Iris pourra, à sa guise, proposer et inviter des gens à participer aux activités du club et leur rendre hommage.

Avec la résolution de septembre 2015, nous revenons au nom déterminé par les « fondateurs » de l'association dès sa création le 28 août 1996 soit les: Rita Dubé, Wilfrid Meloche, Jean-Pierre Bellemare, Raymond Carrier, Daniel Soulier, Maurice

Beauchamp, Normand Cornellier et Paul-Émile Riverin.

L'avenir du Club Iris

Selon les membres du conseil d'administration du Club Iris, 2015, l'intention des administrateurs est de développer au maximum les interactions entre les membres et le conseil par toutes sortes d'activités telles que: rencontres, voyages, sorties, et visites de jardins. De plus, la nouvelle présentation de notre site web (Club Iris) vous permettra de vous informer sur les activités du Club en tout temps.

Tout dernièrement, un nouveau comité a été créé; il s'agit de **La Fondation du Club Iris** dont l'objectif est d'aider les organismes qui oeuvrent auprès des jeunes. Lise Miron, trésorière, est responsable du comité de **La Fondation du Club Iris**. Une fois par année, La Fondation est appelée à verser un certain montant d'argent à un organisme oeuvrant auprès des jeunes au Jardin botanique ou à un organisme du quartier Hochelaga Maisonneuve.



Pépinière Villeneuve
951 rang de la Presqu'île
L'Assomption, Québec
J5W 3P4

450.589.7158

Sans frais: 1.888.589.7158

Fax: 450.589.4916

info@pepinierenvilleneuve.com

« Les Amis de Pierre Bourque »

« Les Amis de Pierre Bourque 1994 »

Vous vous souvenez, sans doute, de l'ex-directeur du Jardin botanique et ex-maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque. Aujourd'hui, monsieur Bourque est retraité et vit paisiblement près d'un cours d'eau où, sur son immense terrain adjacent à sa maison, il s'adonne au jardinage et à l'horticulture, sa passion première. De toute cette époque active et glorieuse au Jardin botanique et à la mairie de Montréal, il y a un « héritage » qui touche aujourd'hui le « Club Iris » du Jardin botanique et ses membres.

L'héritage

En effet, lors de son arrivée en politique, ses amis (Maurice Beauchamp, Yvette Petibois-Paillé, Paul Blais et quelques autres) ont créé « Les Amis de Pierre Bourque 1994 ». Cette association avait pour but de ramasser des dons en argent pour assurer les coûts liés à cette campagne et en plus, créer une pétition pour mousser la candidature de Pierre Bourque à la mairie de Montréal. Des sommes d'argent ont été amassées et dépensées selon les orientations légales du conseil d'administration qui supervisait l'association. Une vingtaine d'années plus tard, un montant de près de 1 500\$ est resté dans le registre des « Biens non réclamés à Revenu Québec ». Ainsi, lors de notre dernière rencontre annuelle du 19 septembre 2015 au Jardin botanique, Pierre Bourque a offert au Club Iris de prendre possession de la somme d'argent disponible aujourd'hui.

La procédure

Maurice Beauchamp, Yvette Petibois-Paillé et Paul Blais (3 des 5 membres qui formaient le C. A. en 1994) se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de mettre sur pied la procédure juridique dans le but de récupérer ladite somme d'argent. Des avocats et des fonctionnaires furent consultés pour bien monter le dossier à soumettre à Revenu Québec. À plus d'une reprise, des échanges de renseignements, de documents et des corrections ont été effectués par l'équipe Beauchamp. À l'heure actuelle, la balle est dans le camp de « Biens non réclamés à Revenu Québec » et ces derniers devraient être en mesure

de nous donner une réponse que nous espérons positive après les fêtes, soit entre janvier et mars 2016. Dans l'affirmative, un transfert d'argent aura lieu, mais celui-ci pourrait s'étirer, selon le ministère, jusqu'à plusieurs mois ou années, si tout se passe bien... C'est long et compliqué mais, nous croyons que cela en vaut la peine.

Conclusion

Une chose est certaine, c'est que le Club Iris devrait hériter d'un montant d'argent provenant du fonds du registre des « Biens non réclamés à Revenu Québec » de « Les Amis de Pierre Bourque 1994 ». Nous profitons de l'occasion pour remercier bien sincèrement monsieur Pierre Bourque de cette donation. Étant lui-même reconnu pour son altruisme et sa générosité envers les groupes d'individus, nous sommes doublement touchés de cette attention à notre égard, tant par sa participation à nos activités et son appui à nos projets.

Sincères remerciements,

Le conseil d'administration du Club Iris Espace pour la Vie Jardin botanique de Montréal.

Maurice Beauchamp, président

L'équipe du journal L'Iris

(Janvier 2016)

Beauchamp, Maurice
Bellemare, Jean-Pierre
Chartrand, Estelle
Courville, Pierre
L'Étoile, Gilles
Lafrenière, Jacques
Miron, Normand
Pronovost, René
Rémy, Édith
Rioux, Roselyne



La vie urbaine

Par Gilles L'Étoile,
collaborateur spécial

Les assurances et la copropriété. Quelques bases pour la protection en cas de sinistre.

Bonjour à toutes et à tous.

Lors de ma dernière chronique, l'accent a été porté sur certains gestes préventifs. Et comme un accident est susceptible d'arriver, la souscription à une police d'assurance devient incontournable.

L'assurance du syndicat

Elle est imposée par le Code civil du Québec (art 1073). C'est une obligation souvent réaffirmée dans les déclarations de copropriété, plus précisément à l'acte constitutif. Deux principales raisons : le syndicat DOIT assurer la pérennité du bâtiment et se protéger contre d'éventuelles poursuites civiles. En ce qui concerne celles-ci, il est fortement recommandé d'opter pour la couverture optionnelle relative à la responsabilité des administrateurs. Une autre couverture aussi à considérer :

- Les honoraires professionnels en cas de sinistre (ex : architecte et fiduciaire après un incendie pour reconstruire le bâtiment et gérer la réclamation).

De plus, il est essentiel de bien évaluer le montant de la franchise par sinistre au moment de la souscription puisque le syndicat devient co-assureur en raison du montant de la franchise qu'il doit assumer. À titre suggestif selon l'historique des réclamations et du risque, il y aurait lieu de négocier, dans la mesure du possible, une franchise se rapprochant du montant qu'un propriétaire de maison unifamiliale paierait, multiplié par le nombre d'unités d'habitation. Cette façon est plus appropriée à la capacité financière de plusieurs copropriétaires. Les sommes recueillies peuvent être

versées dans un fonds au lieu de recourir à une cotisation spéciale par événement.

Il est important de rappeler que TOUT sinistre DOIT être déclaré à l'assureur du syndicat même si ce sinistre est dans une partie privative ou que, par exemple, le montant des dommages ne semble pas dépasser le montant de la franchise.

Avoir un plan de contingence en prévision de sinistres (feu, eau et autres) est aussi une manière de démontrer à l'assureur le sérieux de la démarche du syndicat à l'égard de la gestion des urgences pouvant aussi contribuer à une diminution du risque notamment par une intervention rapide pouvant ainsi limiter les dégâts.

Il est important de vérifier ces aspects de la protection lorsque vous magasinez une assurance directe. Un courtier spécialisé en copropriété saura vous conseiller judicieusement.

L'assurance du copropriétaire

Bien que la loi ne l'oblige pas à prendre une assurance, il est FORTEMENT recommandé de prendre une assurance. Cette assurance doit couvrir pour les meubles, la plus-value de la partie privative (ex : nouvelles armoires, nouveau revêtement de plancher) et la responsabilité civile dans le cas où un dommage ou un sinistre lui serait attribuable.

L'assurance du locataire

Le locataire n'est pas tenu de prendre une assurance. Cela représente une situation TRÈS inquiétante pour le copropriétaire. Assurez-vous que le bail contienne une clause d'obligation de contracter une assurance habitation et responsabilité civile. Lui remettre une copie du règlement d'immeuble. (Suite p .8)



Les « Fous de Bassan »

Estelle Chartrand

« Le déclin des Fous de Bassan »

(Percé, Gaspésie)

Cette année (été 2015) à peine 45% de la population des Fous a survécu, selon les biologistes sur place.

Ce sont surtout les changements climatiques qui sont montrés du doigt. Les températures de l'eau dans le golfe Saint-Laurent étaient de 6 à 8°C plus élevées que la moyenne des dernières années.

Résultat : le maquereau bleu qui représente jusqu'à 70 % de la diète des fous pendant la reproduction, a tendance à migrer vers le nord et à nager plus en profondeur pour fuir les températures de l'eau supérieures à 15-16 °C.

Les conséquences sont importantes pour les fous, qui ne peuvent pas plonger à plus de 20 m de profondeur. Ces oiseaux n'ont guère d'autre choix que de se déplacer dans des zones de plus en plus éloignées de l'île Bonaventure pour trouver de la nourriture. Ainsi, ils doivent parcourir des centaines de km pour capturer des proies servant à l'alimentation des poussins. Les deux parents s'absenteraient plus souvent du nid, en raison de la rareté du maquereau et du temps de plus en plus long consacré à la recherche de nourriture. Cette absence rendrait le poussin très vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes et aux assauts des autres adultes, causant le plus souvent la mort des bébés. Ils doivent aussi faire face aux prédateurs tels que les renards, des aigles et des corbeaux. Il est donc raisonnable de penser que les périodes pendant lesquelles il est plus difficile pour les adultes de nourrir les poussins



*Figure - Fou de Bassan,
Estelle Chartrand, photographe
Percé, Gaspésie – Été 2015*

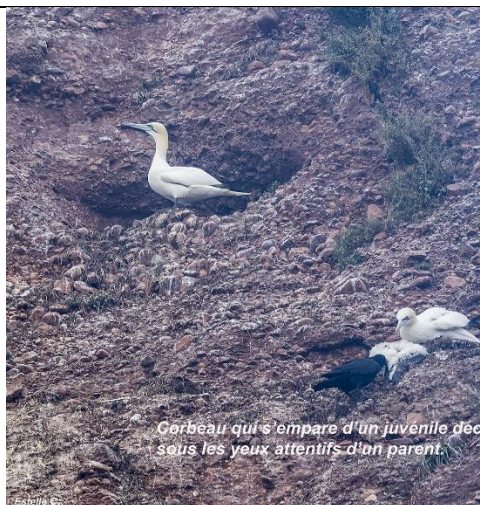
pourraient avoir comme répercussion directe sur une diminution de la croissance des poussins, et indirectement une baisse des nouveaux oiseaux dans la colonie. Le Fou de Bassan devient adulte à l'âge de 4 ans et atteint l'âge de reproduction à 5 ans.

Les Fous de Bassan – (NDLR)

Ces oiseaux de mer de la famille des sulidés vivaient à l'origine sur l'îlot Bass Rock, en Écosse. Son nom latin « *morus bassanus* » signifie « fou de l'île de Bass ». Déjà, au XVIII^e siècle, s'y trouvait une colonie importante. C'est Carl von Linné, en 1758, qui lui donne le nom d'espèce.

Les « Fous de Bassan »

(suite) Estelle Chartrand



Réalisation des Mosaïcures
internationales 2003 - par
« Savaria Matériaux
Paysagers Ltée » depuis 70 ans



Le comité culturel et horticole et le comité social de l'ARJBM

Édith Rémy, directrice du **comité culturel et horticole**



Pierre Courville, directeur du **comité social**



Le dîner des bénévoles le 10 mars

Ce printemps-ci, nous vous proposons une **visite dans le quartier de Montréal, appelé «Le Petit Vietnam»**. À cause de la pluie, nous avons dû annuler notre dernière visite. Cette fois-ci, ce n'est que partie remise, nous aurons le même guide que tous les participants avaient apprécié lors de notre visite du quartier Chinois.

Le Rendez-vous horticole se tiendra 27, 28 et 29 mai, et comme à l'habitude, nous tiendrons un kiosque où nous offrirons des plantes « Exceptionnelles ». La liste des plants offerts est disponible sur notre site Internet. Normand Rosa, responsable du projet, contactera les bénévoles pour s'informer de leur disponibilité. Ces ventes nous permettent d'engranger un bénéfice.

Un **rendez-vous automnal** se prépare où nous visiterons la culture amérindienne au Jardin, avec guide amérindien et le tout sera suivi d'un dîner bien spécial.

À bientôt,

Édith Rémy, directrice

Encore une fois, nous entreprenons la nouvelle année par une rencontre bien amicale des membres du Club Iris. Pour le **repas du 23 janvier**, nous vous proposons **un coq au vin**.

L'équipe de bénévoles de Pierre Courville se compose de Daniel Quesnel, Marie-Rose, Lucie Florent.

Comme à l'habitude, des plantes seront offertes par le Jardin et s'en suivra un tirage « moitié-moitié ».

Au plaisir,

Pierre Courville, directeur

(Suite de l'article de G. L'Étoile)

Gilles L'Étoile
Gestionnaire de copropriété

Sources :

L'assurance Condo : Tout ce qu'il faut savoir
Joli-Cœur, Yves

Éditions Wilson & Lafleur ISBN 2-89689-052-1
Magazine Protégez-vous – Octobre 2015





Hommage à Percy Hogue

Par Jean-Pierre Bellemare

Notre cher ami Percy,

Depuis des « lunes » nous avons à nos côtés un collègue hors du commun. Les années passent très rapidement et nos collègues que nous avons côtoyés depuis si longtemps, deviennent presque invisibles au jour-le-jour.



Percy Hogue

Percy a été de toutes les courses contre la montre en horticulture. Que de défis rencontrés. Homme droit, avec des principes qui sont les siens, il a toujours donné son 100% au travail. Le travail dur était, on peut le dire, sa « spécialité ». Ne reculant devant rien, il apportait sa force physique auprès des plus faibles. On peut dire que dans son for intérieur, il savait à l'avance le temps que ledit travail à faire serait terminé à un temps donné, ce qui était vrai !

M. Bourque, alors qu'il était le « grand patron » à Terre des Hommes en 1966-1967, a dit de lui, en sa présence, que si les travaux préparatoires à l'Expo 1967 furent finis à temps exact, c'est grâce à Percy et ses semblables qui avaient pris les bouchées doubles afin de rencontrer les précieux objectifs. Pour nous

tous, il a été un modèle à suivre et à imiter. Grand voyageur de l'Ontario, ce coin du Canada lui tenait à cœur. Il en a étudié son histoire et faits d'armes qu'il savait si bien nous raconter et malheur si nous n'écoutions pas ! Il a toujours été un vrai « Canadien » de par ses idées et convictions. Lors de deux référendums, il parlait de son « Canada » à lui et avait en horreur une certaine séparation qui voguait « dans l'air ». Cette idée lui donnait des boutons. Pourquoi, disait-il ? Pourquoi ? Il en avait une peur bleue !!!

Il aurait voulu être papa, le sort en décida autrement et il en parlait et reparlait à mots couverts. Certes, il avait la force physique extérieure mais intérieurement, il était d'une douceur remarquable, ce qui en faisait un charmant causeur. Il posait des questions sur beaucoup de sujets, attendant la réponse qu'il lui plairait. Au décès de notre ami commun, Roland Duquette, il sombra dans un univers vide qui ne fut jamais comblé. Il suffisait de lui répéter des mots d'esprit de ce dernier pour voir réapparaître son éclatant sourire qui commençait alors à « s'ennuager » déjà. Il disait alors: « C'est la première fois que Roland lui faisait de la peine ».

Aujourd'hui, nous le retrouvons dans ses souvenirs d'hier avec des yeux en manque de lumière, moins pétillants qu'avant mais toujours aussi gris à la recherche d'un idéal absent qui ne reviendra pas.

Aux côtés de « sa » Solange aux mille souvenirs qui sait si bien le bercer de sa douce voix. Percy voit ses efforts d'hier, fleurir le grand jardin de M. Bourque devenu la belle couronne de Montréal, le Jardin de Marie-Victorin.

Un de tes nombreux amis,

Jean-Pierre Bellemare

Amitié et admiration mon vieux copain.



Le quartier Maisonneuve

Par Jacques Lafrenière

Le quartier Maisonneuve

L'histoire du Jardin botanique est reliée à celle de son environnement, son quartier et aussi à cette ville indépendante créée en 1883 puis fusionnée à la cité de Montréal en 1918, celle de Maisonneuve. La raison de cette fusion forcée nous montre bien que cette tendance des gouvernements à pelleter des déficits dans la cour des villes voisines ne date pas d'hier. En fait, Maisonneuve était en faillite. Pourtant, c'était une ville bien administrée. Les administrateurs n'avaient cependant pas prévu les effets dévastateurs de la Grande Guerre (1914-18) sur l'économie.

Malgré cela, cette ville industrielle avait connu une prospérité inimaginable grâce à toute une panoplie d'usines de toutes catégories qui ont donné un travail stable et bien rémunéré à des milliers d'ouvriers du coin. On se souvient des ateliers Angus du CP et du chantier maritime de la Vickers qui construisaient et réparaient des locomotives et des bateaux. Maisonneuve était aussi la capitale canadienne de la chaussure avec, en tête de file des manufactures, les frères Oscar et Marius Dufresne à qui l'on doit la construction du renommé château Dufresne situé à quelques pas du Jardin botanique. Ce château d'une opulence inouïe est une copie du Petit Trianon du domaine de Versailles et fut réalisé en pleine guerre, soit entre 1916 et 1918. Il fut occupé d'abord par cette riche famille, puis acheté par les Pères de Ste-Croix en 1948, première étape de la fondation du Collège de Maisonneuve connu plus tard comme CEGEP.

Devenu quartier de Maisonneuve, la descente aux enfers a continué lentement jusqu'en 1970 environ. Le personnel des usines du quartier fut réduit graduellement en raison notamment de la concurrence asiatique. Puis les usines ont fermé leurs portes les unes après les autres.

En 1953, j'ai vécu dans ce quartier alors que j'étais étudiant au Jardin botanique. J'habitais un appartement situé au 2585 de la rue Letourneux, au nord de la rue Hochelaga. Cette résidence était occupée par le propriétaire, M. Antoine Tremblay. C'était un agent

d'assurances, un homme très cultivé qui avait beaucoup d'amis. En 1955, il fut choisi par le maire Jean Drapeau pour devenir conseiller du Parti Civique. Très jeune, j'ai été impliqué dans une campagne électorale.

Plusieurs membres du personnel du Jardin botanique habitaient ce quartier. Sur la rue Letourneux, entre autres, je me rappelle de M. Denis Lapierre qui était jardinier et grand coureur de marathons. Je dois saluer également un autre collègue, M. Paul Émile Riverin, contremaître des serres à l'époque de M. Palmer Johnson et qui habite encore cette rue située tout près du Stade olympique.

Jacques Lafrenière

Aux membres du Club Iris

La question des dîners

Un simple rappel pour **les repas** que vous prenez lors de nos rencontres de septembre et janvier.

Comme nous devons garantir un nombre exact de repas chez notre fournisseur, il est impératif

- 1)- de **confirmer** votre présence au moins une semaine avant l'événement (la liste des participants est mise à jour sur notre site internet)
- 2)- en cas d'incapacité à vous présenter, vous devez **annuler** votre présence une semaine avant l'événement sinon vous pénalisez financièrement notre Club Iris.

Prenez-en bonne note.

Maurice Beauchamp, président